



COMPTE RENDU COMMISSION TECHNIQUE

saison 2019

Bilan de la formation N4

12 candidats en début de formation – 6 candidats présentés à l'examen à Banyuls (100% réussite).

- Béatrice BRESSON du club de Lavour
- Frédéric BOULLY du club de Lavour
- Renaud VIDAL du club de Lavour
- Olivier FROMENTEAU du club de Castres
- Rémi LACOMBE du club de Carmaux
- François FROSSARD du club d Albi

Félicitations a tous les 6

Les 5 autres candidats inscrits sur le début n'ont pas donné suite pour diverses raisons.

1 candidat du club de Carmaux Sébastien PROUZET n'a pu passer l'examen pour raisons familiales.

Sébastien a présenté l'examen en candidat libre au REDERIS en juin.

Il termine major de sa session

Félicitations a Sébastien .



Je tiens à remercier tous les moniteurs qui ont participé à la théorie et pratique.

Équipe pédagogique qui a participé :

Pour la théorie : François DE VILLENEUVE, Stéphane MAGNANI, Laurent HERAIL, David GUERRA, Philippe COLSON, Gaétan JEGOUX, Gérard MIQUEL, Marc DAYDE, Guillaume DERIEN en prépa MF1, cadres de la commission Bio.

Pour la pratique : David CIESZKOWSKI, Marc DAYDE, Stéphane MAGNANI, Gaétan JEGOUX, David GUERRA, Laurent HERAIL, Éric CAHUZAC (du CSA), Franck LEMAIRE, Stéphane MIQUEU, Laurent RUIZ, Guillaume DERIEN en prépa MF1, cadres de la commission apnée du Tarn.

Je remercie le CSA d'Albi qui nous a permis d'organiser l'examen théorique a la piscine Atlantis et le club de Carmaux pour son aide par sa convention avec cap découverte qui nous a bien été utile pour la pratique .

Je tiens également à remercier et souligner la confiance que la CTR a fait pour l'organisation et la délocalisation de l'examen théorique et pratique.

Je remercie le jury de la théorie qui était composé de François DE VILLENEUVE IR , représentant de la CTR , David CIESZKOWSKI E4, président de jury , Marc DAYDE E3 jury , Gaétan JEGOUX E3, jury .

Jury examen pratique : Éric DELMAS IN délégué de la CTR (Rédéris à banyuls), David CIESZKOWSKI E4 président du jury (Tarn), Thomas MOREEUW E4 jury (Toulouse), Julien CAUTELIERE E4 (Rédéris Banyuls), Stéphane MAGNANI E3 (Tarn) , Gaétan JEGOUX E3 jury (Tarn), David GUERRA E3 (Tarn) , Laurent HERAIL E3 (Tarn).

L'équipe pédagogique va réfléchir a la prochaine réunion de la commission technique du jeudi 16 janvier 2020 sur le prochain stage N4,(adresse de la réunion Zone saint Antoine accueil bat 19 40 rue jean le rond d'alembert 81000 Albi).

Stage TSI 26/27 Octobre 2019 à Castres

4 candidats

Laurent HERAIL du CSA d'Albi

David GUERRA du CSA d'Albi

Gaétan JEGOUX du CSN de Castres

Frédéric PIERRE du club militaire de Collioure

Lors du stage TSI a été validé l'UC7 et l'UC13

Validation de l'UC13 lors du stage initial initiateur et après une animation d'une séance pédagogique en piscine .

François DE VILLENEUVE et David CIESZKOWSKI se sont rendu le 09 décembre 2020 a CASTRES pour la validation de L'UC 13 de Frédéric PIERRE et Gaétan JEGOUX

Stéphane MAGNANI et David CIESZKOWSKI se sont rendu le 16 décembre 2020 a ALBI pour la validation de l'UC13 de Laurent HERAIL et David GUERRA .



Stage initial initiateur le 07 et 08 décembre 2019 à Castres

20 stagiaires des clubs du département ont participés a ce stage , tous sont reparti avec leurs livret pédagogique signé , pour attaquer le stage en situation .

Par la même occasion nous avons fait travailler nos stagiaires TSI en animant un atelier pédagogique en vu de leur validation de leur UC13

Je remercie les cadres de l'équipe pédagogique du stage initial initiateur qui sont venu animé ce weekend .

François DE VILLENEUVE IR
David CIESZKOWSKI E4
Stéphane MAGANNI E4
Dominique DE VILLENEUVE E3 TSI
Gérard MIQUEL E3 TSI
Benoit PERRELA E3 TSI
Pierre GALIGNE E3 TSI
Christophe GOURIOU E3 TSI

Laurent HERAIL E3 Stagiaire TSI
David GUERRA E3 Stagiaire TSI
Gaétan JEGOUX E3 Stagiaire TSI
Frédéric PIERRE E3 Stagiaire TSI

RDV Pédagogique pour nos initiateurs au CSA a Albi
Le 20 et 27 avril 2020

Examen initiateur prévu a CARMAUX le 5 juillet 2020 (à confirmer)



Formation MF1

Félicitations a Guillaume DERIEN du CSA d'ALBI qui fini major de sa session MF1 du 25 et 26 octobre 2019 au poulpe a LE BARCARES

Formation MF2

Félicitations à Stéphane MAGNANI pour l'obtention du MF2

Formation Nitrox Confirmé :

Avril 2020 : Il est prévu le weekend du 18 et 19 avril 2020 a banyuls une formation nitrox confirmé 16 places seront ouverte en fonction de l'encadrement de disponible .

Responsable de la formation Stéphane MAGNANI, aidé des cadres moniteurs Nitrox du Codep.

Formation en cours

Stagiaire pédagogique MF2 Marc DAYDE

Stagiaire MF1 Alexandre JORCANO (examen prévu en juin a Niolon)

Stagiaire MF1 Renaud VIDAL (stage initial MF1 debut Janvier 2020)

Bon courage a eux

Bilan TIV

Voir CR Michel BOUTILLON

Bilan section Enfants

Voir CR Philippe COLSON

Bilan Secourisme

Voir CR Gérard MIQUEL

Bilan Financier :

Voir CR du Trésorier

Il a été voté à la majorité le fait de renoncer au frais de remboursement mais de faire la déclaration sur cerfa pour don aux œuvres à déclarer aux impôts. (d'où la convention avec le Réderis pour la gratuité des plongées pour les E3 et E4. Important : bien garder les fiches de sécurité pour justifier l'encadrement en cas de contrôle.

Les fiches de sécurités sont archivées au sein du Codep 81 via la secrétaire).

La commission technique, a voté l'achat sweet pour l'équipe pédagogique de la commission technique du Codep 81. Les cadres ayant participé a l'encadrement des N4 se sont vu remettre un sweet moniteur Tarn

Il est prévu de faire l'achat de tee-shirt moniteur Tarn pour l'équipe pédagogique .

Convention de partenariat entre le CODEP 81, la FFH 81 et Le REDERIS PLONGEE.

Objet: Accueil des plongeurs licenciés du CODEP 81 et de la FFH 81 pour pratiquer de la plongée libre ou des plongées techniques de formation GP N4 dans le NCA Le Radeir.

Pour les sorties plongée avec des personnes handicapées, licenciés obligatoirement dans le département 81 (DTSDM et FFH) le tarif de la plongée est fixé à 24 € par plongée. Les intervenants FFH volontaires qui encadrent les plongeurs handicapés bénéficient de la gratuité. Lorsque l'encadrement est réalisé par un intervenant du Radeir, le tarif est de 30 € sauf entre le 01 juillet et le 31 août ou le tarif est de 30 €.

Pour les sorties techniques organisées par le CODEP 81 dans le but de former des GP-N4, le tarif des plongées est de 30 €, les intervenants pédagogues NFI et les intervenants E2 bénéficient d'un tarif de 0€ par plongée et les encadrements E2 et E4 bénéficient de la gratuité dans le cadre de leurs interventions.

Lorsque des clubs FFESSM du 81, souhaitant organiser des sorties techniques ou préparations de GP-N4 avec accord du président de la CTD 81 ou du président du CODEP 81, alors le tarif des plongées est le même que lorsque ces plongées sont organisées directement par le CODEP 81. La bouteille de plongée et le matériel sont systématiquement compris dans les tarifs ci-dessus. Le bon de matériel sera l'objet d'une facture complémentaire.

Dans le cadre de ce partenariat, le CODEP 81 et la FFH 81 s'engagent à mettre à disposition de la société Radeir du matériel spécifique à la Plongée, à Rampe et au Faucard handicapés. Ce matériel pourra, si besoin, être utilisé par la société Radeir. Ce matériel est mis à disposition pour la durée de la présente convention.

En outre, le CODEP 81 et la CTD 81 s'engagent à ne pas faire appel à une autre NCA pour effectuer leurs stages et examens GP-N4.

Cette convention est établie pour une durée d'un an, du 01 septembre 2018 au 31 août 2019. Elle est renouvelable par tacite reconduction sous réserve de notification, des tarifs d'une année sur l'autre.

Fait à Batillys sur Mer, le 01/09/2018.

Le Radeir
Frédéric Guesne

CODEP 81
Nicolas Biquard

CTD 81
David Choukroun

FFH 81
Frédéric Meunier








Fin de Compte Rendu

David CIESZKOWSKI

Président de la commission Technique du Tarn

